

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00484
Numéro SIREN : 534 062 625
Nom ou dénomination : DES 5 SOLEILS

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2022 sous le numéro de dépôt 10285

DES 5 SOLEILS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros

Siège social : 1, rue des Ecoles
35500 SAINT-M'HERVE

534 062 625 RCS RENNES

* * * * *

ACTE CONSTATANT LES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS EN DATE DU 16 DECEMBRE 2021

Les soussignés,

Monsieur Joël HUET

Détenant trente parts, ci
En pleine propriété

30 parts

Madame Marylène HUET

Détenant soixante-dix parts, ci
En pleine propriété

70 parts

Soit les deux seuls associés de la Société SARL DES 5 SOLEILS, détenant ensemble 100 parts sociales, soit la totalité des parts émises par ladite Société,

Statuant conformément aux dispositions de l'article L.223-27 du Code de commerce et de l'article 24.2 des statuts, étant déclaré à ce titre que l'ordre du jour de la présente réunion et le projet des décisions ci-après ont été communiqués aux associés préalablement à la présente réunion et qu'il a été fait droit à l'ensemble des demandes de chaque associé dans le cadre de son droit à l'information, chaque associé reconnaissant avoir disposé des pièces et informations nécessaires lui permettant de se prononcer en connaissance de cause sur les projets de décisions soumis,

Connaissance prise de l'ordre du jour suivant :

- **Constatation de la démission de Monsieur Joël HUET de ses fonctions de cogérant ;**
- **Pouvoirs à donner**

Ont pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés,

Après avoir entendu l'exposé de la gérance et pris connaissance de la lettre de démission de M. Joël HUET de ses fonctions de gérant de la Société à compter de ce jour inclusivement,

Prennent acte et acceptent à l'unanimité la démission de :

Monsieur Joël HUET



Né le 07 juin 1961 à BALAZE (35)
De nationalité française
Demeurant 1, rue des Ecoles – 35500 SAINT-M'HERVE

de ses fonctions de cogérant de la Société à compter de ce jour inclusivement, le dispensent de tout délai de préavis et le remercient pour le travail accompli.

DEUXIÈME DÉCISION

Les associés donnent à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

* * * * *

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des associés sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives sociales.

A cet effet, un original des présentes est remis à la Gérance qui le reconnaît.

Fait à SAINT-M'HERVE, le 16 décembre 2021
En 2 (deux) exemplaires originaux

** Paraphes sur toutes les pages et signature en dernière page*

Les Associés	Signatures
M. Joël HUET *	
Mme Marylène HUET*	
La Gérance	Signature
Mme Marylène HUET*	